

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 18 décembre 2019

DELIBERATION

2019/80 DÉCISION MODIFICATIVE DE TRANSFERT DE CHARGES N°4

La Ville de Lille supporte un certain nombre de dépenses relatives aux actions que mène la Commune de Lomme.

Aussi convient-il de procéder à des transferts de charges par une décision modificative spécifique.

Le tableau ci-joint fait part de l'ensemble des transferts de charges de la Ville de Lomme vers la Ville de Lille.

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : Mme ACS - M. HENRI.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme